

Brèves notes sur une opposition entre générations

La génération gâtée et la génération perdue

Brief Notes on Intergenerational Opposition

The Spoiled Generation and the Lost Generation

Jacques HAMEL

Québec fin de siècle
Volume 26, numéro 2, automne 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001328ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/001328ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)
1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

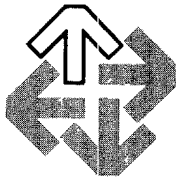
HAMEL, J. (1994). Brèves notes sur une opposition entre générations : la génération gâtée et la génération perdue. *Sociologie et sociétés*, 26(2), 165–176. <https://doi.org/10.7202/001328ar>

Résumé de l'article

Le rappel de la leçon qu'a jadis consacrée Marcel Rioux aux jeunes et à la société québécoise des années 1960 permet de poser que le rapport entre ces jeunes et ceux d'aujourd'hui tient à une " date d'insertion dans la société " relative à des " phénomènes de situation et d'interactions sociales ". Les premiers résultats d'une enquête sur les baby boomers et les baby busters et leurs insertions respectives au sein du marché du travail, et plus généralement dans la société, sont présentés dans cette perspective. Ils montrent une opposition entre ces générations envisagée, d'un point de vue sociologique, comme un rapport de domination. Celui-ci est établi à la lumière des avancées de la théorie du pouvoir et de l'idéologie.

Brèves notes sur une opposition entre générations¹

La génération gâtée et la génération perdue



JACQUES HAMEL

À la mémoire de Marcel Rioux

Dans sa leçon inaugurale *Jeunesse et société contemporaine*, prononcée à l'Université de Montréal le 11 mars 1965, Marcel Rioux écrivait : « L'hypothèse que je veux défendre c'est qu'à notre époque, en prolongement de la polarisation paysan/urbain et bourgeoisie/prolétariat, la polarisation jeunes/adultes me semble la plus significative. Ce qu'on a depuis longtemps appelé le conflit des générations me semble prendre à notre époque une importance capitale. » (Rioux, 1969, p. 18.) Cette hypothèse semble effectivement se vérifier au vu des contestations étudiantes des années 1960, au Québec comme dans d'autres sociétés occidentales. Ces contestations étudiantes réunissent des jeunes de classes sociales différentes, parfois même des étudiants et des « jeunes ouvriers », dans un conflit de générations marqué par une opposition radicale aux adultes. Il s'empresse de souligner, dans la suite de sa conférence :

Une des différences significatives entre classe sociale et génération, c'est que contrairement à la classe sociale, la génération dépend ultimement d'un phénomène biologique : la date d'insertion dans la société.

Toutefois, le phénomène de génération sociale n'est biologique qu'en son fondement ; c'est surtout un phénomène de situation et d'interactions sociales. Il se pourrait, cependant, qu'à cause de son aspect biologique, la génération soit un principe de division plus radical que ne l'ont été la division écologique paysan/urbain et la division économique bourgeoisie/prolétariat. (*Ibid.* p. 19.)

Ce conflit des générations est donc « un phénomène de situation et d'interactions sociales » marquant l'insertion des jeunes dans la société de cette époque. Les jeunes s'y insèrent avec l'entrée du Québec dans la modernité, à tout le moins la modernité à laquelle

1. Cet article découle de recherches financées par le Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada dans le cadre de son programme de subventions stratégiques et par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec. Elles ont été menées avec la collaboration de Stéphane Dufour et Dominic Fortin. Ce dernier a lu les premiers états de ce texte et a apporté des remarques et critiques fécondes. Je tiens à l'en remercier. Ma reconnaissance va aussi aux évaluateurs anonymes qui m'ont apporté des suggestions utiles. Mes remerciements vont enfin à Dominique Boucher et Marie-Rose De Groof-Vianna pour les soins qu'elles ont apportés à la révision de ce texte.

aspirent ces jeunes. Ils veulent bénéficier d'une éducation poussée conduisant à des places de choix dans le marché du travail et offrant de bonnes conditions d'emploi. Cela passe en particulier par la modernisation de l'État québécois. Celle-ci marque d'ailleurs la société québécoise dans son ensemble, les orientations qui y sont en jeu, et elle porte l'empreinte de cette jeunesse en voie de s'y insérer.

Qu'en est-il aujourd'hui des orientations de la société québécoise alors qu'est souligné, par ce numéro spécial, le vingt-cinquième anniversaire de la revue *Sociologie et sociétés*? La jeunesse des années 1960 s'est insérée dans la société, y détient aujourd'hui le pouvoir, à commencer par le pouvoir politique qu'exercent d'ailleurs certains contestataires de cette époque. C'est d'un pouvoir de génération qu'il s'agit, puisqu'il tient à sa « date d'insertion dans la société ». Cette génération et son pouvoir sont aussi le fait, selon les mots de Rioux, « de situation et d'interactions sociales ». Cette jeunesse des années 1960 appartient à la génération des *baby boomers* vers qui toute l'attention est actuellement dirigée. Elle est devenue un « phénomène de société », voire le phénomène du Québec d'aujourd'hui et des autres sociétés contemporaines. Le portrait en a été tracé de façon percutante dans le film *Le Déclin de l'empire américain* de Denys Arcand (1986), dans des ouvrages comme *L'Acceptation globale* (Benoît et Chauveau, 1986), *La Chasse à l'éléphant* (Martineau, 1990) et, plus récemment, *La Génération lyrique* (Ricard, 1992). Les *baby boomers* y sont présentés comme une génération gâtée et on leur reproche de tirer profit de leur poids démographique pour imposer leur pouvoir au reste de la société. Si le trait est parfois outrancier, il n'en reste pas moins que les reproches adressés à cette génération sont fort révélateurs de la société actuelle.

La sociologie n'en est venue que tout récemment à étudier cette génération des *baby boomers*, les contraintes que sa présence impose aux autres générations, donnant lieu à ce phénomène de société de première importance. Il faut noter, entre parenthèses, que ce phénomène de société s'impose en quelque sorte à la sociologie par ses premières expressions dans le cinéma et la littérature. *Le Déclin de l'empire américain* n'est certes pas une œuvre de sociologie ou une théorie sociologique, mais ce film a bien mis en évidence un phénomène qui marque la société québécoise et son histoire des vingt-cinq dernières années et que la sociologie vise à expliquer comme fait de société.

LES *BABY BOOMERS* : UNE GÉNÉRATION ?

Les années 1960 ont donc été celles des « enfants de la guerre », de l'explosion démographique de l'après-guerre. La hausse de la natalité s'est condensée en un court laps de temps du fait de la précocité de la natalité après le mariage et du bref intervalle entre les naissances. C'est ainsi qu'a pu naître cette « génération » qui allait peser de tout son poids dans la société. François Ricard a mieux que quiconque relevé ce point :

Ce fait est capital. Il apporte à [cette génération] un immense avantage d'ordre stratégique, pourrait-on dire, en lui donnant une force d'impact à laquelle elle n'aurait jamais pu prétendre à elle seule et qui dépasse infiniment celle de toute autre génération avant elle. Le baby boom, on le sait, est d'abord une pure question de nombre, ce qui le rend, de fait, incontournable. En gonflant subitement la place des enfants et des jeunes dans la société, c'est-à-dire d'un groupe d'âge particulier au détriment des autres, il va modifier radicalement l'équilibre traditionnel de cette société, ce qui aura pour conséquence non seulement de créer une situation éminemment propice aux bouleversements et aux remises en question, mais aussi de donner à ce groupe d'âge particulier, ne serait-ce qu'à cause du poids numérique qui est le sien, une influence et une « autorité » considérables, réduisant du même coup celles que pouvaient détenir jusque-là les groupes plus âgés. (Ricard, 1992, p. 31.)

[Le *baby boom* s'est produit] avec ceux venus au monde dans les dernières années de la guerre et au tout début de l'après-guerre, jusqu'au tournant de 1950 environ. Là se trouve la génération [du *baby boom*] proprement dite. (*Ibid.*, p. 57.)

Le mouvement de société qui s'ensuit est donc déterminé par cette génération, son poids démographique, mais aussi son identité, le sentiment d'appartenance que confère le fait d'être nés « ensemble ». S'il est exagéré d'imputer ce mouvement de société à cette génération, voire aux mouvements de jeunesse surgis dans les années 1960, il demeure que les *baby boomers* suivent la modernisation de la société d'après-guerre à la faveur d'une révolution qui ne sera « tranquille » qu'à ses débuts. En effet, si le Québec commence à bouger bien avant, sa modernisation s'effectue dans les années 1960 comme en serre chaude. La transformation de l'État, les réformes apportées à l'éducation et aux services publics comme la santé créent un rapide mouvement de modernisation qui devient le fait de cette génération. C'est, par exemple, la première génération à profiter de la réforme de l'éducation coiffée d'un slogan fort évocateur : « Qui s'instruit s'enrichit. »

De ce fait, cette génération est la première à s'insérer dans le marché du travail avec une forte instruction et avec l'ambition de s'enrichir. Car l'instruction donne un plus large accès au travail. Cela est patent au Québec, particulièrement chez les francophones. L'instruction reçue ne pouvait que transformer le travail au bénéfice de cette génération, du fait qu'elle permettait la nécessaire modernisation de l'État et de la société. Cette génération est — comme toute autre génération, d'ailleurs — partie et produit de « situation et d'interactions sociales », c'est-à-dire d'une société et de son histoire. Sa place dans l'histoire, son poids démographique et sa « date d'insertion » dans la société ont concouru à faire paraître aujourd'hui les *baby boomers* comme une « génération gâtée ».

Qu'entend-t-on en réalité par l'expression *baby boomer*? S'agit-il véritablement d'une génération, comme on le suppose d'emblée? Les *baby boomers* sont les enfants de la guerre. Ils sont plus exactement les premiers-nés du *baby boom* qui succède à la Seconde Guerre mondiale, comme le souligne François Ricard. Ils ont, par conséquent, atteint l'âge adulte vers le milieu des années 1960, durant la période où le Québec faisait son entrée dans la modernité. Ce phénomène permet d'ailleurs à cette « génération » de se démarquer des autres en lui conférant une identité propre.

Dans les années 1960, une génération a accaparé un grand nombre d'emplois, contrôlé les organisations sociales mises alors en place; elle s'est dotée d'un système de sécurité jusqu'alors inconnu. Phénomène qui, de soi, n'avait rien de tout à fait inédit. Chaque génération du passé avait tenté de procéder de la même façon; mais aucune n'y avait aussi parfaitement réussi. Et aucune, étant donné la durée moyenne de la vie, n'était parvenue à se maintenir aussi longtemps dans ses conquêtes. Cette génération, qui est maintenant dans la quarantaine, est implantée au milieu de toutes les autres dans une singularité extrêmement visible. (Dumont, 1986, p. 22.)

Cette « singularité extrêmement visible » est-elle véritablement le fait de la génération du *baby boom* dans son ensemble, ainsi que nous invite à le croire Fernand Dumont? Il semble exagéré de le prétendre : à l'évidence, ce ne sont pas tous les « enfants de la guerre » qui jouissent du « système de sécurité » duquel découle cette singularité. Il y a donc lieu d'introduire une distinction entre la génération du *baby boom* et les *baby boomers*. Ces derniers se différencient de la première par le fait que leur « insertion dans la société » épouse l'entrée du Québec dans la modernité, se manifestant notamment par la réforme de l'éducation et la modernisation de l'État. « Le développement accéléré du système scolaire et des appareils de l'État durant les années 1960, souligne Simon Langlois, a favorisé une importante mobilité sociale chez les francophones. Plus instruits, ceux-ci ont occupé en grand nombre les nouveaux postes offerts dans une société en voie de se moderniser. Ces diplômés ont rapidement constitué une nouvelle classe moyenne, urbaine et scolarisée. » (Langlois, 1990a, p. 82.)

Si les *baby boomers* constituent une génération, ils sont dans le même temps une classe sociale tirant profit de l'éducation pour son « insertion dans la société » selon le « système de

sécurité » évoqué plus haut par Fernand Dumont. Ce dernier le rappelle d'ailleurs fort bien : « Pour ceux qui sont en marge de [ce système de sécurité], le flux des générations est autre. Dans les milieux populaires, les anciens clivages subsistent même s'ils sont devenus plus flous. » (Dumont, 1986, p. 23.)

L'éducation a donc constitué un puissant levier pour l'insertion de cette génération dans la société. Les données témoignent d'ailleurs de l'accroissement du nombre de diplômés universitaires (voir tableau 1). Le diplôme universitaire garanti à la fin des années 1960 une place de choix dans le marché du travail, place définie selon le système de sécurité évoqué par Dumont.

TABLEAU 1

Nombre de diplômés de l'enseignement universitaire,
réseaux public et privé, Québec 1970-1988

| Année | Baccalauréat | Maîtrise | Doctorat |
|-------|--------------|----------|----------|
| 1970 | 13 771 | 2 234 | 285 |
| 1971 | 17 446 | 2 307 | 326 |
| 1972 | 18 021 | 1 958 | 320 |
| 1973 | 13 735 | 2 599 | 407 |
| 1974 | 16 007 | 2 430 | 369 |
| 1975 | 16 942 | 2 514 | 354 |
| 1976 | 17 400 | 2 676 | 340 |
| 1977 | 18 675 | 2 706 | 274 |
| 1978 | 20 982 | 3 125 | 368 |
| 1979 | 20 411 | 2 901 | 333 |
| 1980 | 21 678 | 3 109 | 331 |
| 1981 | 21 830 | 3 200 | 395 |
| 1982 | 22 724 | 3 435 | 397 |
| 1983 | 22 245 | 3 594 | 418 |
| 1984 | 21 737 | 3 721 | 420 |
| 1985 | 22 221 | 4 025 | 499 |
| 1986 | 23 625 | 4 544 | 516 |
| 1987 | 23 860 | 4 553 | 593 |
| 1988 | 25 057 | 4 608 | 601 |

Source : Simon Langlois (dir.) (1990b), p. 551.

Ce « système de sécurité » est tenu pour suspect aujourd'hui tant il apparaît comme l'apanage des *baby boomers*. C'est même là-dessus que s'appuie l'opposition à cette « génération », particulièrement de la part des jeunes, et qu'elle relie à une différence de « date d'insertion sociale » selon les mots de Marcel Rioux. Les *baby boomers* sont donc, à leur tour, aux prises avec une opposition des jeunes bien que celle-ci ne prenne pas la forme de contestations ou de mouvements de jeunes comme naguère. Bien des sociologues s'interrogent d'ailleurs sur cette absence de mouvement de la jeunesse. Dressant le bilan des vingt-cinq dernières années du Québec dans un récent numéro de la revue *Forces*, Guy Rocher affirme lors d'une entrevue que « dans les années 1960 et 1970, les jeunes ont vraiment été des dérangeurs importants. Ils ne le sont plus aujourd'hui, peut-être parce qu'ils vivent des situations économiques plus difficiles et qu'ils sont plus inquiets de leur avenir personnel. Il n'y a pas actuellement de mouvements qui rallient tous les jeunes. » (Rocher, 1993, p. 20.)

En l'absence de mouvements contestataires, doit-on nécessairement conclure à une absence de conflit, voire d'opposition entre générations? Cette absence de manifestations spectaculaires découle peut-être du fait que les « jeunes » d'aujourd'hui n'ont pas à se démarquer des *baby boomers* au sein de la société tant ils ont de traits communs avec ces derniers, à commencer par une instruction élevée, attestée par leurs titres universitaires. En effet, les progrès dans le domaine de l'éducation ont continué de se manifester chez la génération succédant à celle des *baby boomers*. Une instruction poussée n'est donc plus le seul fait de cette

génération des années 1960. L'étude des tendances de la société québécoise tend à montrer que les jeunes d'aujourd'hui constituent une génération massivement inscrite à l'université, à telle enseigne qu'elle compte davantage de diplômés universitaires que celle des *baby boomers*, en dépit du fait qu'elle compte moins de membres.

Le constat corollaire à ce tableau n'a en soi rien de surprenant. En effet, si les *baby boomers* firent partie des tenants des réformes de l'éducation engagées dans les années 1960 au Québec, les jeunes d'aujourd'hui sont assurément partie de leurs aboutissants et en ont recueilli les fruits. Les chiffres cités ici démontrent en effet un net allongement de la période d'études et une augmentation marquée du nombre de diplômés universitaires.

Force est de constater que les jeunes d'aujourd'hui sont très scolarisés à l'instar des *baby boomers*. Mais cette scolarité élevée ne confère plus le même pouvoir que naguère et nombre d'études ne cessent de démontrer le déclin de la valeur des diplômes universitaires dans le marché du travail et, par extension, dans la société. Cela autorise donc à penser que les jeunes n'auront pas droit, dans un avenir prochain, à la place dans le marché du travail et dans la société dont a joui la génération des *baby boomers*. Par rapport à cette dernière, les jeunes sont « perdus » au sens où, pour reprendre les mots de Fernand Dumont, ils n'arrivent pas à « maintenir les conquêtes » des *baby boomers*, de sorte que les jeunes peuvent être envisagés comme une *baby bust generation*, selon l'expression américaine. C'est pourquoi l'on assiste à une opposition entre ces générations, quels que soient les traits qu'elles partagent par ailleurs. Ce conflit apparaît actuellement au premier plan du Québec d'aujourd'hui et résume en quelque sorte les orientations de cette société, à l'exemple d'autres sociétés occidentales.

UNE ÉTUDE SOCIOLOGIQUE SUR LES *BABY BOOMERS* ET LES *BABY BUSTERS*

L'étude sociologique de cette opposition entre générations s'impose donc, bien qu'elle survienne après la vogue du *Déclin de l'empire américain* et des essais à succès qui lui ont été consacrés. C'est tout récemment, en effet, que la sociologie a pris ce conflit pour objet d'étude, ici comme ailleurs (Ferry, 1986; Grand-Maison et Lefebvre, 1993; Light, 1988). En 1991, une équipe de sociologues de l'Université de Montréal se proposait de l'étudier, tentant de saisir les processus d'« insertion dans la société » de ces deux générations, en particulier l'insertion dans le marché du travail par la mobilisation de leurs titres universitaires, grâce à une démarche d'étude inductive. Pareille démarche autorise une « imagination sociologique » pouvant même s'inspirer à son début d'œuvres comme celle d'Arcand ou d'un ouvrage comme *L'Acception globale* dans la définition de cette opposition entre générations en objet d'étude sociologique. Un tel point de départ peut surprendre. Pourtant, il est particulièrement fécond pour qui reconnaît que les phénomènes de société s'imposent à la sociologie et ne sont pas créés par elle. En effet, ces phénomènes se manifestent sous diverses formes avant de prendre la forme d'un objet d'étude sociologique, et la sociologie n'a d'autre choix que d'en tenir compte.

Qui donc interroger pour les connaître, sinon des *baby boomers* analogues aux personnages du *Déclin de l'empire américain*? Cela incite à poser que les *baby boomers* sont dans la quarantaine et ont pu bénéficier des retombées de la modernisation du Québec, à commencer par celles liées à l'éducation, desquelles un profit a été tiré dans leur insertion au marché du travail et à la société. Les *baby busters* sont, par ailleurs, les « jeunes » d'aujourd'hui : cela en constituant la définition élémentaire. Car si, selon l'expression, cette génération est « perdue », caractérisée par la « faillite » ou le « vide », c'est qu'elle n'arrive plus à profiter pleinement de ce qui a caractérisé les *baby boomers*, à savoir une insertion dans la société marquée par une scolarisation poussée et ce qui en découle (voir Saint-Étienne, 1993).

Dans cette perspective, une stratégie méthodologique peut être établie : on considère les étudiants universitaires comme une population de choix en vue de saisir l'opposition entre *baby boomers* et *baby busters*. En effet, la scolarité universitaire s'affiche comme la clé de voûte de l'insertion dans la société, qu'elle ait suscité ou non un saut, voire un « boom » dans la

mobilité sociale. De ce fait, deux cohortes de Québécois francophones titulaires de diplômes universitaires ont été retenues. De surcroît, dans la perspective évoquée plus tôt, la première cohorte devait réunir des universitaires nouvellement diplômés durant les années 1968-1973. En effet, cette période est consécutive à la réforme de l'éducation au Québec. Les années 1968 et 1973 sont marquées en outre par les contestations étudiantes et le choc économique dû aux fluctuations de l'industrie pétrolière. Elles déterminent par conséquent le début et la fin d'une période d'effervescence sociale et de prospérité économique, accentuée par le développement de la fonction publique et l'intervention économique de l'État, eux-mêmes entraînant des « conquêtes », selon l'expression de Fernand Dumont, quelque peu érodées par la crise économique consécutive au choc pétrolier. La période 1984-1989 correspond, quant à elle, à une reprise économique consécutive à la crise de 1981-1982 et à ses répercussions : ébranlement de l'État-providence et « flexibilisation » accrue du travail et de la main-d'œuvre. Sans être identique à la première, cette seconde période est également caractérisée par une relative prospérité économique. On est donc en droit de supposer que l'insertion dans le marché du travail — dans la société — a eu lieu sous des conditions somme toute favorables.

L'âge intervient également dans la détermination de ces deux cohortes. Quoique rares, certains diplômés universitaires de ces deux périodes n'appartenaient pas aux générations visées. L'âge « normal » de l'obtention d'un diplôme universitaire a fait foi et toute personne n'ayant pas entre 20 et 24 ans à cette occasion a été éliminée.

Les cohortes établies en fonction de ces critères sont représentatives des détenteurs de titres universitaires au Québec. Leur représentativité n'est toutefois pas d'ordre statistique mais sociologique; en d'autres mots, elle s'aligne sur les processus sociaux qui ont marqué l'éducation et le travail dans cette société, tels que les contestations des années 1960, les réformes et le développement de l'État. Le caractère déterminant de ces processus sociaux apparaît clairement dans la stratégie méthodologique qui vient d'être exposée².

L'échantillon de chacune des cohortes a été établi au vu des registres officiels de l'Association des diplômés et diplômées de l'Université de Montréal. Un tirage au hasard opéré par ordinateur a réduit à 125 noms la population totale; de ce nombre, 89 personnes ont été rejointes. Les caractéristiques de l'insertion et de la position de chacune des cohortes au sein du marché du travail sont décrites dans le tableau ci-après.

Chacune des personnes qui constituent ces cohortes soumises aux critères précédemment décrits a fait l'objet d'une entrevue. Celle-ci a été réalisée face à face et suivant un schéma d'entretien semi-directif, c'est-à-dire à partir d'un canevas précis, mais dont la définition permettait d'explorer des avenues ouvertes par les intéressés. Ces rencontres se sont déroulées à domicile ou sur les lieux du travail, au choix des interviewés³.

2. Ces considérations se fondent sur la méthodologie qualitative caractérisant la méthode de cas. Sur ce sujet, voir HAMEL (dir.) (1992), DUFOUR, FORTIN et HAMEL (1991), et RAGIN et BECKER (1992).

3. Cette série d'entrevues face à face a donné lieu à un contact *direct* avec les générations constituant l'objet de l'enquête dont il faut souligner l'importance, y compris dans la définition théorique de ces générations et de l'opposition pouvant être posée entre elles d'un point de vue sociologique. Le fait, par exemple, que les entrevues avec les *baby boomers* aient été réalisées pour la plupart dans des maisons cossues de quartiers chics, dans des maisons de campagne situées sur les rives du lac Memphrémagog ou dans des bureaux avec moquette et mobilier de luxe (suscitant même l'envie des interviewers) n'est pas sans signification. Tout comme ne l'est pas le fait que des *baby busters* aient été rencontrés chez leurs parents ou dans des appartements sans luxe. Tout comme ne le sont pas les « petits » faits survenant au cours d'une enquête de terrain (une *leader* du mouvement étudiant des années 1960, hippie à cette époque ainsi qu'elle le relate dans l'entrevue, qui, devenue avocate en vue, reproche à l'interviewer sa tenue estivale jugée inconvenante dans son bureau malgré une chaleur torride, etc.). Les relever ne peut être considéré comme l'expression de préjugés qui minent l'objectivité à laquelle sont tenus les interviewers. Pourtant, ces faits se manifestent objectivement : ils sont l'expression objective de la « réalité » de ces deux générations.

Assez curieusement, ces faits et aventures liés aux enquêtes de terrain sont passés sous silence en sociologie, mises à part quelques exceptions qu'il faut souligner. Les péripéties qui ont marqué une enquête auprès de communautés de religieuses du Québec sont ainsi relatées en détail et avec humour dans la première partie de l'ouvrage de Nicole LAURIN, Danielle JUTEAU et Lorraine DUCHESNE (1991) qui a suscité des reproches de « manque de sérieux » par des journalistes enclins à confondre « sérieux » et « impassibilité ». Comment le regard des sociologues peut-il échapper aux faits et aventures de leurs enquêtes de terrain? Andrée FORTIN (1992), dans un intéressant compte rendu de cet ouvrage, souligne fort bien qu'un tel regard est impossible et, par conséquent, si ce regard doit

TABLEAU 2

Principales caractéristiques des répondants à l'enquête¹
(Secteurs économiques, insertion et position dans l'univers du travail)

| | | <i>Baby boomers</i> | <i>Baby busters</i> |
|-----------|---------------------|---------------------|-------------------------------|
| Secteur | Privé | 15 (32 %) | 21 (54 %) |
| | Public | 32 (68 %) | 14 (36 %) 4 s. emp. (10 %) |
| Insertion | Aisée ² | 45 (96 %) | 22 (56 %) |
| | Difficile | 2 (4 %) | 17 (44 %) |
| Position | Stable ³ | 39 (83 %) | 12 (31 %) |
| | Instable | 8 (17 %) | 27 (69 %) |

¹ Sur le total des personnes rejointes (89), trois entrevues ont été écartées de l'analyse en raison de problèmes techniques ou en raison de l'échec de l'entrevue.

² L'insertion est jugée « aisée » quand la personne s'est insérée dans l'univers du travail moins d'un an après l'obtention de son diplôme, et ce dans son *champ d'étude*.

³ Un individu jouit d'une position « stable » quand il détient actuellement un travail avec sécurité d'emploi et a bénéficié d'une telle sécurité dans la *majorité* des emplois occupés précédemment.

SOCIOLOGIE D'UN CONFLIT DE JEUNESSES

Que révèle l'analyse d'une telle série d'entrevues? Elle confirme à vrai dire ce qui semble l'évidence à la suite des polémiques soulevées par les *baby boomers*. Ces derniers ont effectivement tiré bénéfice de diplômes universitaires qui ont, dans un contexte favorable, considérablement facilité leur insertion dans la société et le marché du travail. Les diplômes universitaires obtenus par les *baby boomers* leur procurent immédiatement une place de choix dans le marché du travail dans la mesure où ce dernier est, à leur époque, en voie de se redéfinir en fonction de l'élévation de la scolarité découlant de ces diplômes et vue sous l'aspect d'une valeur sociale. Cela se manifeste par le fait que les *baby boomers* ont peu de peine à s'insérer dans le marché du travail selon leur champ d'étude (voir tableau 2). Quand ce n'est pas le cas, le diplôme universitaire conserve toute sa valeur et permet de définir une place dans le marché du travail en fonction de cette valeur.

[Donc le diplôme que vous aviez obtenu] — [...] avait sa valeur marchande. Bien que pas dans la discipline [*cette personne détient un baccalauréat en science politique*], mais la recherche en marketing, à cette époque-là, si on remonte vingt ans en arrière, c'était le démarrage [...] on venait tous d'un peu n'importe quelle discipline et on s'est ramassé en recherche en marketing [...].

Je pense que les chômeurs instruits se voyaient moins vers le début des années 1970 parce que le Québec était en pleine expansion économique à ce moment-là. [...] Tous

faire preuve d'objectivité, celle-ci tient dans l'explicitation de l'enquête de terrain, incluant les aventures qui en découlent et qu'il importe de relater.

Cet ouvrage annonce peut-être un tournant en sociologie, à tout le moins en ce qui a trait à sa méthodologie. Pierre Bourdieu, qu'on ne peut soupçonner de « manque de sérieux », a publié récemment un important ouvrage sous sa direction, *La Misère du monde* (1993), dans lequel l'analyse sociologique de chaque figure de la misère considérée est précédée de notes de terrain et de la transcription de l'entrevue. En fin d'ouvrage, dans une note méthodologique, il écrit dans une formule particulièrement inspirée à propos de l'entrevue, mais plus largement de la méthodologie sociologique : « Ainsi au risque de choquer aussi bien les méthodologues rigoristes que les herméneutes inspirés, je dirais volontiers que l'entretien peut être considéré sous une forme d'*exercice spirituel*, visant à obtenir, par l'oubli de soi, une véritable *conversion du regard* que nous portons sur les autres dans les circonstances ordinaires de la vie. La disposition accueillante, qui incline à faire siens les problèmes de l'enquêté, l'aptitude à le prendre et à le comprendre tel qu'il est, dans sa nécessité singulière, est une sorte d'*amour intellectuel*, à la manière de l'"amour intellectuel de Dieu", c'est-à-dire de l'ordre naturel, que Spinoza tenait pour la forme suprême de la connaissance. » (BOURDIEU 1993, p. 912, et p. 914.)

les domaines étaient en éclosion, donc effectivement il y avait de nouveaux domaines qui se créaient.

Ce qui se passe maintenant, c'est devenu trop gras, la machine est trop grasse, il y a trop de fonctionnaires et de syndiqués [...] Elle a besoin d'une cure d'amaigrissement et je pense qu'il a tellement changé, ce marché [du travail], que, effectivement, ou pour nous c'était sans doute plus facile parce que c'était florissant à l'époque.

(*Baby boomer*, femme, science politique)

La « cure d'amaigrissement » évoquée ici concerne des « conquêtes » sur le plan de la rémunération et des avantages sociaux qui, s'ils sont aujourd'hui mis en cause par les *baby boomers* eux-mêmes, n'en constituent pas moins les retombées de leur insertion dans le marché du travail, qu'elles se manifestent ou non sous la forme de leurs revendications communes. Ces retombées ont suscité des conquêtes (amélioration du salaire, de la sécurité d'emploi, du pouvoir sur le travail, etc.) dont la généralisation, rendue possible par l'explosion démographique de cette génération instruite, a donné lieu à une figure du travail jamais connue auparavant, particulièrement pour les francophones, et pouvant être résumée par cet extrait :

Moi, à mon époque, l'université m'a donné un travail qui me fait sentir privilégié aujourd'hui... J'ai un mandat à remplir et dans la mesure où je le remplis, je prends des vacances quand je veux, si je ne rentre pas demain, je ne rentre pas, j'organise mon temps comme je veux, j'organise moi-même mon mode de travail, j'ai pas de patrons ou de contraintes oppressants. C'est gênant de le dire, mais disons que je ne suis pas complètement en bas de l'échelle [salariale], plutôt vers le haut, et je suis sûr de retrouver mon travail demain matin.

(*Baby boomer*, homme, architecture)

Le schéma d'entrevue privilégiée autorisant une description du cadre de vie des interviewés, l'analyse permet de montrer qu'on a assisté sans contredit à l'émergence d'une « classe moyenne » chez les Québécois francophones. Sans éviter un jeu de mots facile, il est permis de définir cette « classe moyenne » comme une classe disposant de « moyens » financiers, scolaires et sociaux. De ce fait, elle jouit d'un « pouvoir », celui qui a marqué les vingt-cinq dernières années au Québec. La hausse de revenu que les *baby boomers* ont connue leur a permis d'accéder à la propriété d'une maison dans les quartiers chics de Montréal ou de la périphérie, de voitures de luxe, d'une maison de campagne, bref, d'une aisance « bien méritée », selon les mots de plusieurs interviewés, puisque « durement » acquise par le travail.

C'est sûr que pour avoir ça [ce travail], il faut que j'investisse beaucoup sur le plan personnel dans le travail que je fais, j'y mets tellement d'énergie que jusqu'à un certain point ça représente un stress [...] qui est intéressant [...] mais qui me fait constater que le travail accapare une grande partie de ma vie.

(*Baby boomer*, homme, droit)

Car l'analyse révèle par ailleurs que le travail est le trait saillant des *baby boomers*. En premier lieu, il est l'apanage des hommes et des femmes de cette génération. La totalité des interviewées étaient à l'œuvre dans le marché du travail au moment de l'enquête. En second lieu, le travail se révèle l'activité dominante leur cadre de vie. Si le travail suscite un « manque de défis personnels » tant il est régulier et assuré, il donne lieu dès lors à un autre « travail » : création de petites entreprises ou participation à l'acte économique (investissements, etc.).

En marge de nos professions, ma femme et moi avons investi dans de petits commerces, de petits immeubles, de sorte que nos enfants nous disent « Vous pensez juste à ça. » Ils nous considèrent comme très matérialistes. Les enfants sont très critiques de ce point de vue-là. On a toujours eu des affaires en marge de notre travail, le 9 à 5 et la sécurité [d'emploi] à vie, ça devient vite lassant...

(*Baby boomer*, homme, architecture)

Le travail, pour ne pas dire l'économie, est devenu dans de telles conditions la valeur propre à cette génération. Cette valeur se révèle *sociale*, au sens où elle est à l'échelle d'une société infléchie par le poids démographique des *baby boomers* et le pouvoir qu'il procure à cette génération. Il ne s'agit pas ici d'affirmer que les hippies d'hier sont devenus les réactionnaires d'aujourd'hui. Les *baby boomers* sont, de fait, partie et produit d'une société dont la modernisation a coïncidé avec leur date d'« insertion ». Il reste que la modernisation de cette société a « doté » cette génération d'un « système de sécurité », pour reprendre l'expression de F. Dumont, lui conférant une « singularité extrêmement visible » qu'elle parvient encore à maintenir. Si cette singularité est « extrêmement visible », c'est qu'elle ne touche, à première vue, que cette génération par rapport à d'autres, particulièrement celle qui succède aux *baby boomers*, la génération dite du *baby bust*.

L'analyse de la série d'entrevues réalisées auprès de la seconde cohorte composant la population visée par l'enquête va incontestablement en ce sens. Scolarisée et détentrice de diplômes universitaires avantageusement comparables à ceux de ses prédécesseurs, cette génération s'insère dans le marché du travail dans des conditions précaires. La précarité de cette insertion se manifeste en premier lieu par l'intermittence qui caractérise le travail : travail sur contrat, à la pige ou surnuméraire. En second lieu, elle révèle des failles dans le « système de sécurité » qu'auraient dû conférer les droits et avantages sociaux.

Les contraintes du travail découlant des conquêtes des *baby boomers* résident dans son caractère régulier, protégé et largement rémunéré. Celui-ci lui vaut d'être aujourd'hui réputé rigide dans le marché du travail, où l'accent n'est désormais plus mis sur la valeur du titre universitaire, mais sur la compétence, la flexibilité et la mobilité manifestées chez les *baby busters* dans le travail proprement dit.

Bien d'abord j'étais à temps partiel, j'étais syndiquée mais j'étais ce qu'on appelle une catégorie que sont les statuts précaires, dans le jargon syndical, ce qui fait que je n'avais pas de sécurité d'emploi...

— Comment sont définies les conditions de travail ?

Ça se fait par beaucoup d'ententes verbales, parce que c'est un travail à la pige, il n'y a pas de contrat de travail, si l'on veut. Alors c'est l'entente verbale et l'usage qui prévalent. [...] Alors tout le monde est traité à peu près sur le même pied, il y a un contrôle naturel qui s'établit entre les gens.

(*Baby buster*, femme, ortho-pédagogie)

Quoique généralement protégé par un syndicat, le travail ne procure pas ou ne procure plus de « système de sécurité » ; à tout le moins, le caractère officiel de celui-ci s'estompé et est remplacé par une sorte de régulation diffuse. Celle-ci se différencie du système de sécurité dont elle est néanmoins la contrepartie en abolissant ce qu'il est désormais convenu d'appeler ses « rigidités sociales ». « Nous entendons par là, écrit Simon Langlois, les contraintes qui sont codifiées formellement et qui sont susceptibles d'affecter les comportements des acteurs sociaux, notamment les jeunes. [...] Mais ces rigidités ne découlent pas seulement de la codification légale qui contraint différents publics ou diverses catégories d'acteurs ; elles résultent aussi de l'institutionnalisation des relations sociales — notamment dans le domaine des relations de travail [dans la société d'aujourd'hui]. » (Langlois, 1986, p. 303.) Ces rigidités sociales ne découlent donc pas du travail lui-même, mais de ce qu'y exerce la génération des *baby boomers* par le seul fait de son poids démographique, politique et social.

La « dualisation » du marché du travail (Gagnon, 1990 ; 1993) est invoquée pour rendre compte de cette différenciation du travail et du « système de sécurité » dont il était jadis pourvu. Toutefois, on ne mentionne pas assez que cette dualisation est un *fait de générations* qui oppose les *baby boomers* et les *baby busters*. « Au fil des ans et sans trop qu'on s'en rende compte très explicitement, ajoute Simon Langlois, diverses formes, maintenant cristallisées, de relations sociales ont été mises en place, avec pour résultat de rendre plus difficile l'insertion des jeunes, et notamment parce que s'est institutionnalisé un rapport de forces qui semble jouer systématiquement contre les jeunes sur le marché du travail. » (Langlois, 1986, p. 319.)

Ce rapport de forces ne semble pas, pour l'heure, s'incarner dans un conflit ouvert entre générations, à l'image des contestations étudiantes des années 1960, voire plus largement aux mouvements des jeunes qui ont marqué cette époque. Il n'en est pas moins manifeste, mais semble se dissimuler derrière, ou plus exactement se confondre avec, les contraintes nouvellement apparues dans le marché du travail. En effet, l'analyse de la série d'entrevues précédemment évoquée démontre que l'opposition des *baby busters* face aux *baby boomers* s'exprime principalement par une mise en cause du « système de sécurité » dont jouissent ces derniers, système dont la rigidité est envisagée de façon critique par une mise en valeur de la précarité du travail.

[La précarité du travail], moi je trouve au contraire que c'est un stimulant très, très important... On ne risque pas de s'encroûter quand on est toujours sur la corde raide et dans une situation précaire. Il n'y a rien de pire, à mon avis, que la sécurité d'emploi, le syndicalisme jusqu'aux oreilles, qui vous met sur les rails jusqu'à la retraite. Au contraire, moi ça me stimule et je n'en souffre absolument pas.

(*Baby buster*, femme, études françaises)

La faible possibilité de parvenir à ce « système de sécurité » par le travail contraint sans doute les *baby busters* à une telle critique. Il n'en reste pas moins que le travail perd ainsi chez cette génération sa valeur de « système de sécurité » au profit d'une précarité du travail jugée « stimulante ». De ce fait, cette génération a tendance à rejeter, par exemple, la protection de syndicats dont elle est par ailleurs exclue en raison de sa position précaire dans le marché du travail ou dont elle peut faire les frais en raison de sa « rigidité ». En la rejetant ou en s'en excluant, les *baby busters* confortent eux-mêmes leur position précaire dans le marché du travail en faisant éclater la rigidité du travail.

Cela met au jour la position paradoxale, pour ne pas dire contradictoire, des *baby busters* dans le marché du travail, voire plus généralement dans la société. La théorie de l'idéologie et du pouvoir proposée par Maurice Godelier permet de poser que cette contradiction est constitutive d'un rapport de domination dont la « domination la plus forte n'est pas la violence des dominants mais la coopération des dominés à leur propre domination » :

Pour mettre et maintenir « au pouvoir », c'est-à-dire au-dessus et au centre de la société, une partie de la société, un ordre, une caste, une classe par rapport à d'autres ordres, castes, classes, la répression fait moins que l'adhésion, la violence physique et psychologique moins que la conviction de la pensée qui entraîne avec elle l'adhésion de la volonté, l'acceptation sinon la « coopération » des dominés. (Godelier, 1978, p. 176.)

Selon le même auteur, la domination d'une partie de la société sur une autre — qu'il s'agisse d'une caste, d'une classe, d'une génération, peut-on ajouter — est donc scellée quand la partie dominée « coopère » à sa propre domination et, de ce fait, subit le pouvoir de la partie dominante. Cela se produit par le partage d'attributs et de représentations entre les parties sociales dominante et dominée dans une sorte de jeu volontaire et délibéré, constitué de toutes sortes de stratégies⁴.

L'étude présentée ici laisse à penser que la coopération des dominés relève plutôt de contradictions sociales pouvant être posées dans les termes théoriques d'un rapport de domination. La domination subie par les *baby busters* dans le marché du travail n'est pas consécutive à des stratégies de domination des *baby boomers*. Elle tient à « une situation et à des interactions sociales » qui ont donné lieu à des « conquêtes » dans le marché du travail et dans la société sous forme d'un « système de sécurité » que les *baby busters* ne peuvent pas maintenir. La coopération des *baby busters* à leur propre domination relève du fait qu'en s'opposant

4. « [...] il ne reste qu'un moyen d'expliquer comment des individus et des groupes dominés peuvent "consentir spontanément" à leur domination. Il faut que cette domination leur apparaisse comme un service que leur rendent les dominants. Il faut donc que dominants et dominés partagent les mêmes représentations pour que naisse la force la plus forte du pouvoir des uns sur les autres : un consentement fondé sur la reconnaissance des bienfaits et de la légitimité de ce pouvoir, un consensus fondé sur la reconnaissance de sa "nécessité". (GODELIER, 1978, p. 177.)

à ce « système de sécurité », ces derniers ne font que conforter leur position précaire ou dominée dans le marché du travail et dans la société plus généralement, alimentant ainsi un rapport de domination. Ce rapport de domination se confond avec les contraintes du marché du travail, pour ne pas dire qu'il se dissimule sous les exigences du travail proprement dit alors que celles-ci sont le fait de l'histoire de la société québécoise des vingt-cinq dernières années, aboutissant à cette opposition entre générations.

CONCLUSION

Cette théorie permet d'établir que la « faillite » caractérisant les *baby busters* n'est pas un « effet de l'âge » en regard duquel les *baby busters*, étant jeunes, sont *en voie*, comme les *baby boomers* au même âge, de s'insérer dans le marché du travail et dans la société et peuvent par conséquent aspirer à occuper la position tenue actuellement par les *baby boomers*. En d'autres mots, il est faux de prétendre que les *baby busters* seront les *baby boomers* de demain, ce dont le numéro soulignant le cinquantième anniversaire de *Sociologie et sociétés* pourra témoigner. Pour l'heure, « l'observation des dix ou quinze dernières années montre qu'il n'y a pas ici seulement un effet de l'âge. Il y a aussi un effet de génération : en vieillissant les jeunes retrouvent moins que ce que les autres avaient au même âge. » (Langlois, 1990a, p. 95.) Cela n'est pas propre au Québec et à son histoire des vingt-cinq dernières années. En effet, envisageant ce phénomène à l'échelle des sociétés occidentales, l'historien de l'économie Jeffrey Williamson ajoute que « la génération du *baby bust* pourrait ne jamais atteindre le niveau de vie de ses aînés. Ce serait la première fois que cette situation se produirait, même la crise économique des années 1930 n'a pas affecté toute une génération ». (Cité par Bernstein *et al.*, 1991, p. 13.)

Dans sa leçon inaugurale, Marcel Rioux soulignait, en 1965, à propos de la jeunesse de cette époque : « Ce qui me semble être la spécificité de la jeunesse contemporaine c'est que, d'une part, les jeunes se soient approprié des traits qui, naguère encore, demeuraient l'apanage des adultes et que, d'autre part, ils refusent en même temps d'être adultes, comme leurs parents le sont. » (Rioux, 1969, p. 40.) Et il ajoute : « La différence essentielle entre les jeunes d'aujourd'hui et la classe ouvrière [de naguère], c'est que les jeunes refusent la société adulte et bourgeoise après l'avoir connue et y avoir appartenu tandis que la classe ouvrière, aspirant au bien-être, voulait, à tout le moins par ce côté, ressembler à la classe dominante. » (*Ibid.*) Écrite il y a plus de vingt-cinq ans, cette conclusion conserve son poids bien que, pour les *baby busters*, le refus de la « société adulte et bourgeoise » relève davantage d'un fait de société, celle des vingt-cinq dernières années dont l'histoire est aujourd'hui marquée par une opposition entre générations qui révèle singulièrement leur « date d'insertion dans la société ».

Jacques HAMEL
Département de sociologie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-ville
Montréal, Québec, Canada H3C 3J7

RÉSUMÉ

Le rappel de la leçon qu'a jadis consacrée Marcel Rioux aux jeunes et à la société québécoise des années 1960 permet de poser que le rapport entre ces jeunes et ceux d'aujourd'hui tient à une « date d'insertion dans la société » relative à des « phénomènes de situation et d'interactions sociales ». Les premiers résultats d'une enquête sur les *baby boomers* et les *baby busters* et leurs insertions respectives au sein du marché du travail, et plus généralement dans la société, sont présentés dans cette perspective. Ils montrent une opposition entre ces générations envisagée, d'un point de vue sociologique, comme un rapport de domination. Celui-ci est établi à la lumière des avancées de la théorie du pouvoir et de l'idéologie.

SUMMARY

A reexamination of the lesson which Marcel Rioux dedicated to youth and Quebec society in the 1960s illustrates that the relationship between the youth of that time and the youth of today stems from a "point of insertion into society" in relation to "situational phenomena and social interactions". The first results of a survey on baby boomers and baby busters, their respective insertion into the labor market and more generally into society itself, are presented from this perspective. They show an opposition between these two generations seen, from a sociological point of view, as a relationship of domination. This relationship is established in light of advances in the theory of power and ideology.

RESUMEN

Recordar la lección que en otros tiempos consagraba Marcel Rioux a los jóvenes y a la sociedad quebequense de los años 1960 permite enunciar que la relación entre esos jóvenes y los de hoy día se encuentra en una « fecha de inserción en la sociedad » que tiene relación con « fenómenos de situación y de interacciones sociales ». Los primeros resultados de una investigación sobre los *baby boomers* y sobre los *baby busters* y su inserción respectiva en el seno del mercado de trabajo, y más generalmente dentro de la sociedad, son presentados dentro de esta perspectiva. Ellos muestran una oposición entre estas generaciones que es considerada, desde un punto de vista sociológico, como una relación de dominación. Esto se establece a la luz de los avances obtenidos por la teoría del poder y de la ideología.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCAND, Denys (1986), *Le Déclin de l'empire américain*, Montréal, Boréal.
- BENOÎT, François et Philippe CHAUVEAU (1986), *L'Acceptation globale*, Montréal, Boréal.
- BERNSTEIN, A. et al. (1991), « Qu'est devenu le rêve américain », *Courrier international*, n° 45, pp. 13-16.
- DUFOUR, Stéphane, Dominic FORTIN et Jacques HAMEL (1991), *L'Enquête de terrain en sciences sociales*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- DUMONT, Fernand, « Âges, générations, société de la jeunesse », in F. Dumont (dir.), *Une société des jeunes ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 15-28.
- FERRY, Luc (1986), « Interpréter Mai 68 », *Pouvoirs*, n° 39, pp. 5-14.
- FORTIN, Andrée (1992), « Notes de lecture », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 27, n° 67 pp. 170-172.
- GAGNON, Gabriel (1990), « Travail, culture et émancipation », *Revue de l'Institut de sociologie*, n° 3-4, pp. 285-291.
- GAGNON, Gabriel (1993), « Nouvelles formes de solidarité : le monde du travail » in Daniel Mercure (dir.), *La Culture en mouvement*, Québec, Presses de l'université Laval, pp. 207-216.
- GODELIER, Maurice (1978), « La part idéale du réel. Essai sur l'idéologique », *L'Homme*, vol. XVIII, n° 3-4, pp. 155-188.
- GRAND-MAISON, Jacques et Solange LEFEBVRE (1993), *Une génération bouc émissaire*, Montréal, Fides.
- HAMEL, Jacques (dir.) (1992), *The Case Method in Sociology; Current Sociology*, vol. 40, n° 1.
- LANGLOIS, Simon (1986), « Les rigidités sociales et l'insertion dans la société québécoise », in Fernand Dumont (dir.), *Une société des jeunes ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 301-323.
- LANGLOIS, Simon (1990a), « Anciennes et nouvelles formes d'inégalités et de différenciation sociale au Québec », in Fernand Dumont (dir.), *La Société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 81-98.
- LANGLOIS, Simon (dir.) (1990b), *La Société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- LAURIN, Nicole, Danielle JUTEAU et Lorraine DUCHESNE (1991), *À la recherche d'un monde oublié*, Montréal, Le Jour Éditeur.
- LIGHT, Paul C. (1988), *Baby Boomers*, New York, Londres, W.W. Norton & Company.
- MARTINEAU, Richard (1990), *La Chasse à l'éléphant*, Montréal, Boréal.
- RAGIN, Charles C. et Howard BECKER (dir.) (1992), *What is a Case? Exploring the Foundations of Social Inquiry*, New York, Cambridge University Press.
- RICARD, François (1992), *La Génération lyrique*, Montréal, Boréal.
- RIOUX, Marcel (1969), *Jeunesse et société contemporaine*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- ROCHER, Guy (1993), « Repères pour une société en mutation », *Forces*, n° 100, pp. 15-20.
- SAINT-ÉTIENNE, Christian (1993), *Génération sacrifiée*, Paris, Plon.